

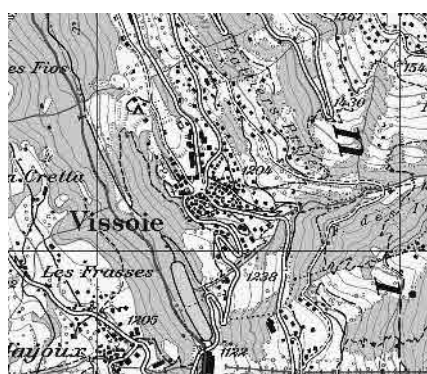


Photo aérienne 1982, © Luftbild Schweiz, Dübendorf

Surplombant le cours de la Navisence, le village fortifié contrôlait la voie d'accès principale à la vallée et joua le rôle de centre administratif. Du fait de son implantation sur une terrasse étroite dominée par une butte morainique, son image se rapproche de celle de certains bourgs.



Carte Siegfried 1892



Carte nationale 1992

Village

×	×	✓	Qualités de la situation
×	×	×	Qualités spatiales
×	×	×	Qualités historico-architecturales

Vissoie

Commune de Vissoie, district de Sierre, canton du Valais



1



2



3



4 Tour dite « de l'Evêque », 13^e–14^e s.



5



Direction des prises de vue 1:8000
Photographies 1998 : 1–22



6



7



8



9

Vissoie

Commune de Vissoie, district de Sierre, canton du Valais



10



11



12 Maison Juilet, après 1650



13



16



19



14



17 Eglise Sainte-Euphémie



20 Chalet résidentiel, vers 1900



15



18



21



22



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Agglomération historique ramassée, regroupant pratiquement toutes les constructions anciennes du site	AB	×	×	×	A			1–19
PE	I	Colline de l'ancien château, avec les deux églises et la cure	a			×	a			
PE	II	Plate-forme marquant l'accès principal du site et vallon en partie comblé	ab			×	a			22
PE	III	Versant escarpé, en partie boisé, constituant le premier plan de la silhouette principale du site	ab			×	a			9
PE	IV	Bande de près de largeur variable protégeant le site des nouvelles résidences secondaires sur l'arrière	ab			×	a			
PE	V	Terrains en cours d'urbanisation en bordure du torrent du Moulin, menaçant la silhouette principale sud	b			/	b			
EI	1.0.1	Tour en maçonnerie de cinq niveaux, dite « de l'Evêque », édifée au 13 ^e –14 ^e s. ; restauration dans les années 1990				×	A			1,3,4
EI	1.0.2	Maison à tour polygonale, édifée après 1650 par Georges Juilet, à son retour du service à la cour d'Espagne				×	A			12
	1.0.3	Emprise de l'ancienne enceinte fortifiée, appelée la « cour neuve »						o		
	1.0.4	Front de la « cour neuve » dominant le carrefour principal						o		15
	1.0.5	Nouvelle maison de commune édifée après 1980, remplaçant des dépendances ; entrée du parking gênante						o		4
	1.0.6	Arène en béton contemporaine de la maison communale ; corps étranger						o		
	1.0.7	Espace libre formé de jardins, niché au coeur du tissu						o		12
	1.0.8	Habitations en madriers sur socle de maçonnerie dominant le carrefour						o		
	1.0.9	Locatif, vers 1950, en surplomb de la route, tranchant sur le restant du tissu ; toit à quatre pans						o		9
	1.0.10	Rangée de dépendances au coeur de la « cour neuve », transformées en habitations, pastichant superficiellement le tissu rural						o		
	1.0.11	Habitation transformée vers 1970 ; adjonction de terrasses quasi urbaines menaçant la silhouette principale						o		9
	1.0.12	Maison transformée vers 1970 : grandes ouvertures, balcon continu ; datée 1844 sur la partie arrière en madriers						o		
EI	0.0.13	Eglise paroissiale Sainte-Euphémie mentionnée au 13 ^e s., transformée en 1808 ; clocher incendié en 1784				×	A			8,17
EI	0.0.14	Chapelle Notre-Dame édifée en 1688 à l'emplacement de l'ancien château ; restauration en 1968				×	A			
EI	0.0.15	Cure en madriers sur socle de maçonnerie, datée 1723 et 1832, et vicariat du 17 ^e s., à l'ouest				×	A			
	0.0.16	Vestiges de l'ancien château du vidame, nivelé après 1799						o		
	0.0.17	Rangée de dépendances traditionnelles						o		
	0.0.18	Maison en madriers, datée 1828, avec des traces d'incendie						o		
	0.0.19	Auberge du Château créée après 1980 ; pastiche de construction ancienne						o		
	0.0.20	Habitation, vers 1980 ; béton et placage bois ; socle hors d'échelle						o		
	0.0.21	Peupliers ponctuant le carrefour principal formant place						o		17,19
	0.0.22	Poste et maison voisine, vers 1970, bouchant la vue sur la combe						o		
	0.0.23	« Manoir de la Poste » ; café pastichant une construction traditionnelle						o		
	0.0.24	Maison en maçonnerie bien intégrée, première moitié du 20 ^e s.						o		
	0.0.25	Chalets résidentiels jumeaux, vers 1900 ; éléments de qualité						o		20
	0.0.26	Ecole, vers 1970, modifiant par sa taille la perception de l'accès au site depuis la vallée						o		15

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.27	Tissu mixte bien intégré, dominant l'accès sud du site						o		
	0.0.28	Constructions déjà anciennes occupant le flanc sud du site						o		
	0.0.29	Villa postérieure à 1980, isolée au premier plan de la silhouette sud							o	
	0.0.30	Deux villas, après 1980, menaçant la silhouette sud de la « cour neuve »							o	
	0.0.31	Raccard isolé surplombant la voie						o		
	0.0.32	Vestiges d'une rangée de dépendances traditionnelles						o		
	0.0.33	Chalets en madriers, après 1980, menaçant la couronne de prés						o		
	0.0.34	Villa, vers 1980, menaçant le tissu ancien et les constructions 1900 par le choix de son implantation							o	
	0.0.35	Important garage prévu pour servir de socle à des constructions ultérieures							o	
	0.0.36	Torrent du Moulin et rideau d'arbres, constituant la frontière sud du site						o		
	0.0.37	Moulin transformé en habitation jouxtant l'ancienne voie d'accès est ; 18 ^e –19 ^e s.						o		
	0.0.38	Usine électrique et bassin de pompage ; milieu du 20 ^e s.						o		
	0.0.39	Site voisin de Mayoux, d'importance locale dans l'ISOS						o		
	0.0.40	Villa isolée, vers 1970, implantée au premier plan de la colline du château en arrivant de la vallée							o	

Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Contrôlant la voie de pénétration du Val d'Anniviers sur la rive droite de la Navisence, enserrée entre une butte morainique et le versant escarpé, le site a vraisemblablement été occupé dès les temps préhistoriques. Les anciennes graphies du site sont, de 1250 à 1312, Vyssoy, puis en 1327, Vissohi ; jusqu'au début du 20^e siècle cohabitent Vissoye et Vissoie, avant que cette dernière appellation ne prenne définitivement le dessus.

La première mention du site remonte à 1052, lorsque son territoire fit l'objet d'une donation de l'évêque Aymon de Savoie à la paroisse de Sion. En 1193, suite à un échange, il revint à l'évêché, qui choisit comme feudataire les sires d'Anniviers. Logeant dans un château dont l'emplacement (0.0.16) est aujourd'hui occupé par une chapelle baroque, ces derniers administrèrent la vallée durant six générations, avant que Béatrice d'Anniviers, dernière héritière du nom, ne s'allie en 1382 à la puissante famille de Rarogne. En 1415, l'évêque Walter Supersaxo, après avoir repris possession du Val d'Anniviers, installa un châtelain épiscopal dans la tour en pierre (1.0.1), instaurant ainsi un système politique qui perdura jusqu'à la fin de l'ancien régime, en 1798. Une tour en bois, désignée sous le terme de « ballios », qui jouxtait la tour en pierre, fut incendiée en 1888 ; il n'en demeure plus aujourd'hui aucune trace.

L'église paroissiale (0.0.13), dédiée à sainte Euphémie, est mentionnée dès 1239 et desservait toute la vallée. Le clocher du second sanctuaire fut incendié en 1784 et reconstruit sans guère subir de modifications. Le sanctuaire actuel, de style classique, date de 1808 et a fait l'objet d'une restauration en 1902. Son emplacement sur les premiers contreforts de la butte de l'ancien château, avec le cimetière, la cure, le vicariat, la chapelle implantée sur les ruines du château, correspond à la création d'une ancienne aire administrative et religieuse régissant toute la vallée (I), se superposant à l'agglomération proprement dite.

Sur le plan de l'économie agricole, Vissoie, comme tout le Val d'Anniviers, se distingua par un nomadisme poussé à l'extrême, qui conduisait ses habitants, selon la saison, des limites des neiges éternelles à la vallée du Rhône, où les premiers achats de terre dans les hameaux entourant Sierre, notamment pour y cultiver la vigne, sont attestés dès le 13^e siècle.

Après la restauration, Vissoie perdit peu à peu sa suprématie, tant sur le plan religieux, les différentes agglomérations de la vallée acquérant successivement le statut de paroisse, que sur le plan administratif, son territoire étant aujourd'hui le plus exigu de toutes les communes de la vallée et se réduisant à une bande étroite de quelques 500 mètres courant parallèlement au cours de la Navisence. Sur la première édition de la carte Siegfried, parue en 1892, le site présente une emprise quasi identique à celle d'aujourd'hui, le lacet de la route de passage, à la sortie est de l'agglomération, s'enfonçant alors davantage dans le vallon de la Navisence, à la hauteur d'un ancien moulin (0.0.37), aujourd'hui transformé en habitation. A la fin du 19^e siècle, Vissoie connut un modeste développement touristique, avec notamment la création d'un grand hôtel, démoli après 1980 et remplacé par un complexe résidentiel et commercial. De cette époque datent deux chalets résidentiels jumeaux (0.0.25), qui, avec leurs jardins, marquent aujourd'hui la limite nord du site. Au début du siècle également fut créé un captage de la Navisence destiné à alimenter en eau l'usine électrique de Chippis. Cette installation fut ultérieurement complétée par une usine électrique et un bassin de pompage intermédiaire (0.0.38), destiné à réalimenter le lac de Moiry. Dans les années 1970, le site connut un développement important, lié à la haute conjoncture, avec notamment la création d'une vaste école (0.0.26) à l'entrée nord du site, en surplomb du vallon séparant la route d'accès de la moraine du château, partiellement remblayé en parallèle, au détriment de l'image historique du site sur cette face. Sur le plan démographique, le site se caractérise par une exceptionnelle stabilité de sa population, qui est passée de quelque 300 habitants au début du 20^e siècle à 369 en 1990, avec une disparition presque totale de l'activité agricole historique.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

L'agglomération historique (1) se décompose en deux parties clairement distinctes, séparées par la route de passage. Au sud de la voie, sur la plate-forme surplombant le cours de la Navisence, se trouve située l'ancienne « cour neuve » (1.0.3), correspondant à une aire fortifiée médiévale dont l'enceinte était davantage constituée par les maisons que par des murailles. Le front orienté sur le carrefour principal faisant office de place (1.0.4) donne, malgré les diverses transformations de sa substance subies depuis le siècle dernier, une bonne image de ce que pouvait être cette enceinte. A l'exception de ce front, les bâtiments situés au cœur de l'enceinte, du fait de la densité du tissu et de l'exiguïté des espaces libres, correspondant à un parcellaire encore médiéval, ont progressivement été laissés à l'abandon. Une opération de revitalisation entreprise postérieurement à 1980 (1.0.10) a malheureusement emprunté une démarche pastiche pseudo-villageoise au détriment d'une conservation plus rigoureuse de la substance. Le résultat se traduit par un catalogue des erreurs à ne pas commettre : dalles en porte-à-faux reprenant les balcons, crépis synthétiques, ouvertures disproportionnées, petits bois rapportés, ferrures rétro. Parallèlement à la restauration de la tour en pierre (1.0.1), à laquelle on peut tout au plus reprocher d'avoir laissé l'appareil de moellons visible, sans la protection d'un enduit, a été édifiée une nouvelle maison de commune (1.0.5) sur l'emplacement d'anciennes dépendances. Dans le cadre de la même opération, la placette devant la tour en pierre a été transformée en arène inutilement monumentale dans ce site modeste, quoique prestigieux. Malgré l'implantation d'un bâtiment locatif sur le front sud (1.0.9) et l'adjonction de terrasses à un bâtiment ancien (1.0.11), la silhouette principale depuis la Navisence demeure étonnamment bien conservée et très spectaculaire, avec toutes les caractéristiques d'un nid d'aigle. Le tissu situé de l'autre côté de la route se subdivise également en deux parties, avec un front sud prestigieux dont les constructions remontent, pour l'essentiel, au 16^e–17^e siècle. Sa silhouette est dominée par une vaste habitation en madriers sur socle de maçonnerie, dotée d'une tour

d'escalier polygonale également en maçonnerie (1.0.2), édifiée à son retour au pays par un officier enrichi au service de la cour d'Espagne. Sur l'arrière de cette rangée, un grand espace libre de forme irrégulière (1.0.7), occupé par des jardins et des dépendances, marque la transition avec le tissu rural qui constitue le restant de l'agglomération historique ; il est composé pour l'essentiel de constructions en madriers posées sur des socles en maçonnerie parfois importants, vu la pente du terrain (1.0.8 par exemple). De part et d'autre de la voie supérieure qui suit les courbes de niveau sont implantées des constructions disposées en rangée lâche, qui prolongent le tissu le plus ancien (0.0.27, 0.0.32), soulignant la structure historique en forme de pieuvre de l'agglomération.

La colline de l'ancien château (I), qui constitue l'autre composante dominante du site, s'est aujourd'hui transformée en espace paysager, dans lequel alternent arbres feuillus et résineux, dont quelques mélèzes. Elle est dominée par l'église paroissiale Sainte-Euphémie (0.0.13), dont la taille importante rappelle son rôle de centre religieux de la vallée, et couronnée par la chapelle Notre-Dame (0.0.14), édifiée au 17^e siècle sur l'emplacement des ruines de l'ancien château. Le vicariat du 17^e siècle et la cure du 18^e siècle (0.0.15), vastes constructions en madriers posées sur un socle en maçonnerie, soulignent le rôle de centre administratif de cet espace. En dehors des édifices culturels, les constructions se limitent à un rangée de dépendances (0.0.17) et à un ou deux bâtiments isolés.

La plate-forme marquant l'accès principal au site et le vallon qui la prolonge (II) occupent également un rôle important dans l'image du site. Excepté deux chalets des années 1900 (0.0.25), le tissu ne présente guère d'intérêt ou tend même à se rapprocher de la perturbation. Trois peupliers de haute taille disposés irrégulièrement sur la place constituent un élément visuel important, à sauvegarder à tout prix. Les autres abords qui prolongent le tissu ancien ont été peu à peu grignotés après 1970 par des constructions récentes, sans que le point de non retour n'ait été nulle part atteint, même si l'ensemble du versant surplombant le site est aujourd'hui large-

ment urbanisé, au détriment de ses qualités paysagères d'origine. Si l'effort principal doit être porté sur le versant formant le premier plan du site (III), le versant arrière, séparé des constructions anciennes par une étroite bande de prés (IV), n'en doit pas moins faire également l'objet d'une surveillance attentive.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Eviter, dans l'enceinte médiévale de la « cour neuve », la poursuite des transformations pastiches entreprises dans les années 1990, qui nient la typologie d'origine au profit d'un pittoresque de mauvais aloi.

Prévoir une réserve archéologique pour toute fouille ou intervention envisagées sur la butte de l'ancien château.

Vu la retenue appliquée dans le dimensionnement des abords, les mesures de sauvegarde générales préconisées sont à appliquer avec la plus grande rigueur, sous peine d'un étranglement du tissu historique par les constructions nouvelles.

La sauvegarde du vallon situé entre la route d'accès et la butte du château ne doit pas se limiter à une interdiction générale de construire, mais inclure le maintien de la topographie actuelle, en renonçant à tout remblayage complémentaire.

Si une interdiction totale de construire ne peut plus, vu le développement déjà engagé, être exigé pour le coteau sud (V), l'implantation d'éventuelles nouvelles constructions doit respecter une échelle et une densité réduites, de manière à ne pas menacer davantage la silhouette principale sud du site.

Même si le versant dominant le site sur l'arrière n'a pas fait l'objet d'une délimitation précise, il n'en convient pas moins de contrôler son urbanisation future, en limitant la taille des nouvelles constructions et leur densité, tout en conservant une importante arborisation, qui facilite leur intégration dans le paysage.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX/	Qualités de la situation
-----	--------------------------

Implanté sur une butte morainique escarpée dominant toute la vallée et dans son prolongement, avec une vue quasi panoramique, le site présente des qualités de situation prépondérantes, à peine diminuées par l'implantation de quelques constructions parasites, aussi bien à l'entrée du site en venant de la vallée du Rhône que sur le versant surplombant la Navisence.

XXX	Qualités spatiales
-----	--------------------

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes tant dans le noyau que constitue l'ancienne enceinte fortifiée, où l'on retrouve aujourd'hui encore les traces du parcellaire médiéval, que dans le restant de l'agglomération historique, caractérisée par son tissu dense. Elles sont renforcées par une implantation presque entièrement confinée à une plate-forme de taille réduite dominant tout le paysage alentour.

XXX	Qualités historico-architecturales
-----	------------------------------------

Du fait de la présence d'un noyau d'origine médiévale dans l'ancienne enceinte, qui jouxte un tissu rural typique de la région, le site présente des caractéristiques historiques et architecturales prépondérantes. Ces dernières sont confirmées par la présence de toute une série d'édifices de valeur sur la butte du château et dans le cœur de l'agglomération, faisant de Vissoie un site unique parmi les agglomérations rurales de la vallée.

Vissoie

Commune de Vissoie, district de Sierre, canton du Valais

2^e 09.1996/jpl

CD n° 233 260
Films n° 4506–4509 (1980) ;
7848–7850, 8906 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités
593.974/120.245

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse